

« Répondre à l'urgence climatique »

Session d'échanges interactifs

Lundi 28 avril 2025

14 h 30 : 16h30 - *Hotel Silk Path, Huê*

Cette séance divisée en trois sessions interactives, de 45 minutes chacune, animée par **Cécile MARTIN-PHIPPS** (*Directrice de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable*) entend aborder les questions d'adaptation et d'atténuation face aux conséquences du changement climatique à l'échelle globale et locale à travers les exemples de Paris, de la Nouvelle-Orléans, de Victoria ou encore de Mamoudzou.

« 10 ans après l'adoption des accords de Paris, quel bilan et quelles perspectives pour les villes ? » (14 h 30 - 15 h00)

En 2015, il y a 10 ans, étaient signés les Accords de Paris. Sous l'impulsion de la Maire de Paris, Anne Hidalgo et de l'ancien Maire de New-York, Michael Bloomberg, plus de 1000 villes se sont réunies à l'Hôtel de ville de Paris. Cet événement a inscrit les villes dans l'action pour le climat et a marqué leur reconnaissance par les États et autres acteurs de la Conférence des Parties. Comment les villes se sont-elles mobilisées pour mettre en œuvre les Accords de Paris ? Comment les engagements climatiques mondiaux peuvent-ils se traduire en actions locales concrètes ?

Panélistes

- **Mme Fatimetou ABDEL MALICK**, Présidente de la Région de Nouakchott, Vice-présidente de l'AIMF

« *Erosion côtière, tsunami, urgences et régions littorales : Les enjeux de la conférence des nations unies sur l'avenir des océans (UNOC) et du Sommet des Villes et des Régions côtières* » (15h00-15h30)

Co-organisée par la France et le Costa Rica, la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3) se tiendra à Nice (France), du 9 au 13 juin 2025. La tenue de cette conférence se veut rappeler et réaffirmer la place que prennent les océans et plus globalement l'eau au sein des villes, des États et des organisations internationales. Élément fondamental du vivant et réservoir inestimable de ressources (halieutiques, minérales, etc.), les océans sont plus que jamais menacés par la pollution, la surexploitation et la montée des eaux alors même qu'aujourd'hui 40 % de la population mondiale vit à moins de 100 kilomètres des côtes.¹

¹ [Ocean Factsheet People.pdf](#)

Exposées en première ligne aux conséquences de l'élévation du niveau de la mer, les villes côtières et leurs habitants sont particulièrement vulnérables. Elles doivent engager dès à présent des stratégies d'adaptation pour limiter les impacts, notamment ceux liés à l'érosion côtière et aux déplacements de population.

Panélistes

- **Mme Lydia CHARLIE**, Maire de Victoria (Seychelles)
- **M. Ambdilwahedou SOUMAÏLA**, Maire de Mamoudzou (Mayotte)

« En route pour Belém » (15 h 30 - 16 h30)

Du 10 au 21 novembre 2025 se tiendra la COP30 à Belém, au Brésil, aux portes de la forêt amazonienne. L'occasion de rappeler l'importance des forêts primaires au centre des politiques d'atténuation dans la lutte contre le changement climatique. Qu'il s'agisse de préserver les forêts dans leurs espaces naturels ou de les planter en milieu urbain pour créer des îlots de fraîcheur, l'enjeu est capital pour les populations et les villes.

« Présentation de l'Appel de la forêt » (15 h 30 - 16 h 00)

Panélistes

- **M. Michael SOUTHWOOD**, Chef de projet chez Pilot Projects, Responsable du suivi des projets de recherche et des programmes de développement dans le cadre de l'initiative Cities4Forests
- **Dr Roger MBASSA NDINE**, Maire de la ville de Douala (Cameroun)
- **M. Paulin DANHO**, 1^{er} Vice-gouverneur du District autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

« Lancement de l'Alliance des villes francophones pour le climat » (16h00-16h30)

Panélistes

- **M. Frédéric VALLIER**, Délégué général de l'AIMF
- **Mme Michèle RUBIROLA**, Première adjointe au Maire de Marseille, membre du Bureau de l'AIMF
- **M. Firmin AKPO**, Maire de la ville d'Ouèssè (Bénin)